



Mâcon, le 8 novembre 2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LES RÉSULTATS DE LA CONSTRUCTION À FIN SEPTEMBRE 2016 **Une embellie en faveur du logement et de l'emploi**

Par communiqué de presse du 28 octobre dernier, Emmanuelle Cosse, ministre du Logement et de l'Habitat durable, annonçait *«les résultats de la construction à fin septembre 2016 montrent que la reprise de la construction observée depuis plus d'un an, en termes d'autorisations de logements comme de mises en chantier, se poursuit.»*

En Saône-et-Loire, cette reprise se manifeste depuis le 1^{er} semestre 2016. Les chiffres du 3^{ème} trimestre confirment le phénomène qui se fait désormais ressentir par une hausse des mises en chantier.

Permis de construire : une reprise qui se confirme

Le nombre de logements autorisés à la construction s'établit à 964 sur les six premiers mois de l'année, en hausse de 27,8 % par rapport au semestre précédent. À l'image du niveau national, cette augmentation traduit une nette accélération des délivrances d'autorisation qui croissent de 73 % en glissement semestriel (par rapport au même semestre de 2015).

Sur un an, les permis délivrés de logements s'établissent ainsi à 1 718 après correction statistique (voir note de conjoncture <http://www.saone-et-loire.gouv.fr/evolution-de-la-construction-de-logements-en-saone-a8826.html>) se rapprochant des besoins estimés entre 1 800 et 2 000 logements.

Comme au niveau national, c'est le logement collectif qui bénéficie le plus de cette croissance (+ 275 % sur douze mois) même si le logement individuel connaît aussi une forte augmentation. Une première analyse des chiffres du 3^{ème} trimestre 2016 confirme cette tendance avec une augmentation de 5,7 % en glissement trimestriel (par rapport au même trimestre de 2015) toujours porté par le collectif (37,5 %).

Mises en chantier : de la stabilisation vers la reprise

Le nombre de logements commencés a cessé de diminuer au premier semestre. Bien que sur les douze derniers mois, le nombre de mises en chantier diminue par rapport aux douze mois précédents, la tendance baissière semble stoppée, ce qui est confirmé par les chiffres du 3^{ème} trimestre 2016. Un plancher paraît donc être atteint. La hausse du nombre d'autorisations devrait mécaniquement se traduire dans les prochains mois par une augmentation des mises en chantiers en raison du décalage entre la délivrance de l'opération et la mise en chantier.

Ce phénomène commence à se concrétiser à travers le nombre de mises en chantier du 3^{ème} trimestre 2016 qui croît de 39 % en glissement trimestriel (par rapport au même trimestre de

2015). Là encore, cette augmentation est portée par le collectif (+ 241%) et dans une moindre mesure par l'individuel groupé (+ 112%) alors que l'individuel pur est stable. Ces premiers chiffres du 3^{ème} trimestre 2016 ont pour effet la reprise d'une tendance haussière au rythme annuel des mises en chantier, qui croissent de 14,6 % entre octobre 2015 et septembre 2016 par rapport au douze mois précédents.

Pour reprendre les termes de la ministre du Logement et de l'Habitat durable, «*c'est une excellente nouvelle pour le logement et pour l'emploi*», au plan national comme en Saône-et-Loire.



Contacts :

– **Service de la communication interministérielle (SCI)**

Tél. 03 85 21 81 59 / 82 33 / 28 58

sophie.elouifaqi@saone-et-loire.gouv.fr

francis.treff@saone-et-loire.gouv.fr

annick.venet@saone-et-loire.gouv.fr

www.saone-et-loire.gouv.fr

Suivez-nous sur Twitter [@Prefet71](https://twitter.com/Prefet71)

Rejoignez-nous sur notre page Facebook [Préfet de Saône-et-Loire](#)